GGV SA

Route du Couchon 🔸 1484 Granges-de-Vesin
T. 031 990 53 83 🔸 info@ggvsa.ch 🔸 www.ggvsa.ch
CHE-252-261-690 TVA

Décharge de type B

Déclaration pour déchets de type B

selon annexe 5.2 OLED

Données personnelles

Le maître de l'ouvrage et/ou mandataire certifie les données ci-dessous :

Nom

Adresse

Nom du responsable

Téléphone E-mail

Propriétés des matériaux et du site

Chantier N° de parcelle

Adresse chantier

Période d'évacuation prévue du au

Quantité de livraison prévue env.☐ m³ en place | ☐ m³ foisonné | ☐ to

Type de matériau	[code OMoD]
☐ Matériaux de démolition non-triés	[17 01 07]
☐ Briques, tuiles, céramiques	[17 01 02]
☐ Matériaux terreux d'excavation faiblement pollués	[17 05 94]
☐ Déchets de béton	[17 01 01]
☐	[.....]

Déclaration de déchets pour décharge type B	oui	non
La parcelle (ou une partie) est enregistrée dans le cadastre des sites pollués (CSP).	☐	☐
Les analyses pour l'autorisation de mise en décharge du lot de matériaux sont jointes.	☐	☐
Les matériaux proviennent-ils d'un site ou d'un bâtiment ayant été affecté par un incendie (suspicion PFAS).	☐	☐
La parcelle est un terrain d'entraînement des pompiers ou une borne incendie se trouve in-situ (suspicion PFAS).	☐	☐
La parcelle est un stand de tirs ou une place d'exercices militaires	☐	☐
Présence de néophytes (plantes invasives) sur le chantier.	☐	☐

Date..... Signature

Cette déclaration (également pour les petites quantités) doit être transmise 48 heures avant la première livraison à info@ggvsa.ch

En cas de doute sur les matériaux réceptionnés, nous avons l'obligation d'effectuer des contrôles, au besoin par des analyses. Au cas où des matériaux ne correspondent pas aux critères d'admissibilité, nous nous réservons le droit de les refuser et, cas échéant, de refacturer les analyses ainsi que leur chargement et leur évacuation dans un site approprié aux frais du déclarant. La réclamation d'un éventuel préjudice supplémentaire demeure réservée.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de questions ou si vous avez besoin d'aide : 031 990 53 83

A remplir par GGV

Contrôle matériaux / décision

Contrôle d'entrée	**Décision**
☐ visuel ☐ échantillon, n°.....	☐ en ordre ☐ à vérifier/stock provisoire ☐ refusé
N° de bulletin	Visa remettant
Date.....	Visa opérateur.....

Ce document appartient à GGV SA. Il ne peut pas être reproduit ou communiqué, en totalité ou en partie, sans notre autorisation écrite.